



VILLE DE PULLY

*Municipalité*

30 novembre 2005

**C 44/2005**

## **Communication au Conseil communal**

**(Séance du 7 décembre 2005)**

### **Chemins de Leisis, Clair-Matin, Boverattes, Caudoz, Reine Berthe - Remplacement des conduites industrielles, construction de collecteurs EC/EU, réfection de la chaussée Collecteur EC Leisis-Paudèze (Préavis N° 18-2003)**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

En date du 19 novembre 2003, le Conseil communal a accordé à la Municipalité un crédit de Fr. 1'640'000.-- destiné à couvrir les frais des travaux de construction des objets cités en titre.

Les travaux ont été exécutés en plusieurs phases. Le chantier Leisis Nord a été réalisé en 2001 et comptabilisé pour l'assainissement et l'électricité sur des comptes d'attente. Le renouvellement de l'eau potable a été financé par le compte EMR 812.5040 (entretien et modernisation du réseau).

Le chantier Leisis Sud /Reine Berthe / Clair Matin / Boverattes a débuté le 19 février 2004 et s'est achevé à mi-novembre 2004. Les revêtements définitifs et la création des seuils ont été posés durant le printemps 2005. La vérification finale des travaux a été faite le 30 juin 2005.

La construction du collecteur EC Leisis-Paudèze, commencée le 17 juin 2004, s'est achevée à fin novembre 2004.

Les objectifs de mise en séparatif, de remplacement des conduites industrielles, de réfection de la chaussée et de création d'un exutoire pour les eaux claires à la Paudèze sont atteints.

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au bouclage des crédits d'investissements engagés pour la construction des objets cités en titre selon les indications ci-après :

<b>RESEAU</b>	<b>Préavis N° 18-2003</b>		<b>Décompte final des travaux</b>	
<b>Assainissement</b>				
Leisis - Sud	240'000.--		356'437.--	
Leisis - Paudèze	500'000.--		487'500.20	
Leisis - Nord	<u>191'000.--</u>		<u>190'739.50</u>	
		<b>931'000.--</b>		<b>1'034'676.70</b>
<b>Eau de boisson</b>		330'000.--		330'269.90
<b>Electricité</b>		205'000.--		114'598.55
<b>Routes</b>		174'000.--		228'551.--
<b>Totaux</b>		<b>1'640'000.--</b>		<b>1'708'096.15</b>

Le coût total des travaux réalisés est de Fr. 1'708'096.15 (TTC).

Le dépassement de Fr. 68'096.15, représentant 4,1% du montant alloué, s'explique comme suit :

- Extension des travaux au chemin de Clair Matin (travaux provoqués par le Service du gaz de Lausanne) pour raccorder un nouveau bâtiment, exigences des C.F.F. pour le passage sous voies des Boverattes et surprofondeur de la fouille sous les escaliers du sentier des Boverattes.  
Plus-value : env. Fr. 160'000.--.
- Pose, tirage des câbles et appareillages réalisés à l'interne (entreprise externe prévue dans le préavis)  
Moins-value : env. Fr. 90'000.--.

LA MUNICIPALITE